

**Impôts.gouv.fr sur tablette  
et smartphone**

# Mémo "Impôts"



Ce site permet de faire ses **impôts** en ligne dans l'onglet « Documents », de voir ses impôts de propriétaire (fonciers et locaux), dans l'onglet « biens immobiliers », de payer ses **factures publiques** en ligne (hôpital), ses **amendes/contraventions** dans l'onglet « paiements », etc.

Si vous souhaitez continuer de recevoir la version papier, il faut aller dans votre profil, sur le côté droit, cliquez sur modifier vos options et décochez les cases « **dématérialisation** ».

## Se connecter au site des impôts

Tout d'abord, il vous faut accéder au site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

- 1) Une fois sur le site, cliquez sur « vous êtes un particulier »
- 2) Dans la case « numéro fiscale », saisissez votre numéro fiscal
- 3) Cliquez sur continuer
- 4) Indiquer le mot de passe dans la case puis cliquez sur "Connexion" pour accéder à votre compte.

Vous pouvez également vous connecter avec France Connect.

Consulter ses documents (Avis d'impôts, Taxe d'habitation...)

- 1) Cliquez sur l'onglet « documents »
- 2) Cliquez sur l'année de votre choix.
- 3) Puis sur le document cliquez sur « visualiser PDF »

15:00 à 15:00

cfspart.impots.gouv.fr

Mon espace particulier

Rechercher...

Tableau de bord

Mon profil

Messagerie sécurisée

Contact et RDV

Déconnexion

Prélèvement à la source

Paielements

Documents

Biens immobiliers

Declarer

2023 sur les revenus 2022 (le 19/04/2023, à 09:30)

CONSULTE

Visualiser PDF

DOCUMENTS

CONSULTER MES DOCUMENTS

2024	2023	2022	2021	2020
2019	2018	2017	2016	2015

Avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022

Visualiser PDF

Avis de situation déclarative à l'impôt 2023 sur les revenus 2022 (le 19/04/2023, à 09:30)

Visualiser PDF

Déclaration en ligne des revenus 2022 (le 19/04/2023, à 09:30)

Visualiser PDF

3

Afficher les documents liés

# Mémo "Impôts"



## Payer ses factures (Impôts, factures locales, amendes)

- 1) Cliquez sur l'onglet « paiements »
- 2) Cliquez sur l'onglet au choix.



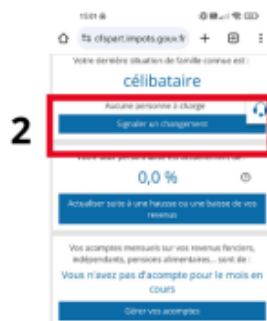
## Vérifier son taux de prélèvement à la source

- 1) Cliquez sur l'onglet « prélèvement à la source »
- 2) Cliquez sur le bouton « actualiser suite à une hausse ou une baisse de revenus »



## Actualiser votre situation

- 1) Toujours dans l'onglet « prélèvement à la source »
- 2) Cliquez sur le bouton « signaler un changement »



# Mémo "Impôts"



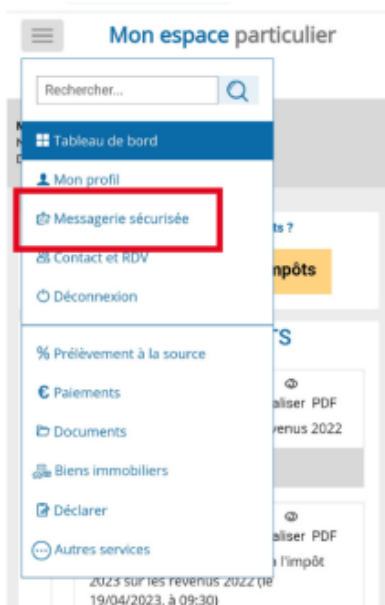
## Mettre à jour ses coordonnées bancaires

- 1) Toujours dans l'onglet « prélèvement à la source »
- 2) Cliquer sur « mettre à jour vos coordonnées bancaires »



## Ecrire aux impôts

- 1) Cliquez sur l'onglet « messagerie sécurisée »
- 2) Puis cliquez sur l'onglet « écrire » et choisissez la question.



## Mes échanges



# Mémo "Impôts"



## Modifier ses informations personnelles.

- 1) Cliquez sur « mon profil »
- 2) Cliquez sur « modifier » pour changer des informations ou ses options.



## Contactez son service des Impôts

- 1) Cliquez sur le bouton « Mes contacts »
- 2) Au besoin, cliquez sur le bouton « prendre rendez-vous »



## Se déconnecter

- 1) Cliquez sur « déconnexion »
- 2) Cliquez sur « confirmer »

